



JARDINIER/JARDINIÈRE AUXILIAIRE

Service des travaux publics | Concours 2024-33-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

La personne effectue la plantation, la préparation des sols, l'entretien des végétaux et la préservation des arbustes et des fleurs. Effectue divers travaux d'entretien général et d'embellissement des voies publiques, des parcs et des espaces verts sur le territoire de la ville.

- Effectue les travaux de plantation et l'entretien des végétaux : désherbage, binage, sarclage, arrosage, taille, tuteurage, protection hivernale, etc.;
- Prépare et amende les sols pour les travaux de plantation;
- Conduit des véhicules inférieurs à 4 500 kg; remplit une fiche de vérification préventive;
- Utilise, opère et nettoie divers petits équipements, outils et appareils reliés à ses activités;
- Exécute son travail de façon sécuritaire, installe la signalisation afin de protéger les travailleurs ainsi que le public.

Qualifications, compétences et exigences recherchées

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture et jardinerie ou toute autre formation supérieure jugée pertinente;
- Posséder un minimum de 2 années d'expérience pertinente dans un poste similaire;
- Avoir une bonne connaissance des notions de botanique et d'horticulture;
- Capacité à travailler physiquement en fonction des conditions climatiques;
- Bonnes habiletés et dextérité manuelle;
- Aptitudes à travailler en équipe;
- Détenir un permis de classe 5, valide;
- Détenir une attestation du cours « Santé et sécurité en milieu municipal » ou « sécurité construction », un atout.

Salaire, horaire et avantages

Le salaire horaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 30,16 \$. L'horaire de travail est de 79,50 heures par période de deux (2) semaines.

L'entrée en fonction est prévue dès que possible.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt dans les meilleurs délais.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.